

---

## PROCES VERBAL

### COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS DE GESTION JEUNES à 11

#### PV N° 4

---

**REUNION RESTREINTE du 13 octobre 2017 à 14 h00 à PLOUFRAGAN, Centre Technique Bretagne H. GUERIN**

---

**Membres présents** : MM. GOUZERCH G. - GOUES M. - ROLLAND A - BAZY Y. - MARTIN G. – M. RENAUT

---

M. MARTIN après la réunion du groupe de réflexion sur la réforme du championnat des Jeunes, la Commission se réunit en restreinte pour entériner les affaires courantes du championnat et les litiges.

---

#### **1. Informations de la FFF**

---

- ✚ Courrier mail de la FFF, en date du 26 septembre 2017, la circulaire concernant les équipements à informer sur les 40 équipes qualifiées qui seront fournis lors du 1<sup>er</sup> tour Fédéral.
- ✚ Courrier mail de la FFF, en date du 19 septembre 2017, concernant le report du match en CNF U19 qui était prévu le 17 septembre est remis au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

---

#### **2. Dossier en cours**

---

- U17 R2 Poule A  
Match N° 19453422 LOUDEAC OSC – PAIMPOL ST FC du 30 septembre 2017  
Réclamation d'après match de LOUDEAC OSC sur la participation d'un joueur remplaçant qui n'est pas sur la feuille de match.  
La Commission  
Après étude du dossier  
Prenant en considération la confirmation des réserves, et du rapport de l'arbitre de la rencontre.  
Dit celle-ci, irrecevable car suivant l'article 92 de la LBF, cette réclamation devait être confirmée, soit par lettre recommandée ou télécopie avec en-tête du club, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officiel du club.  
En conséquence, homologue le résultat du match acquis sur le terrain.
- U19 Coupe GAMBARDELLA du 7 octobre 2017  
Match N° 19983669 GJ BOCAGE FOUGERAIS – GJ MI FORET CHEVRE LIFFRE du 7 octobre 2017.  
Réserves technique du GJ BOCAGE FOUGERAIS, et la Commission transmet le dossier à la CRA.



- U15 Coupe de Bretagne du 7 octobre 2017  
Match N° 19695787 GJ PAYS DE MALESTROIT – CESSON SEVIGNE du 7 octobre 2017.  
Réserves technique du GJ PAYS DE MALESTROIT, et la Commission transmet le dossier à la CRA.
- U17 F Poule unique  
Match N° 20031668 LORIENT FC et BREST ST du 30 septembre 2017.  
Suite à une erreur d'information de la Ligue et du club recevant concernant le lieu de la rencontre pour cette rencontre, la Commission décide de reporter ce match à une date ultérieure.

---

### **3. Courriers des Clubs**

---

- Courrier mail de ST BRIEUC ST en date du 4 octobre 2017, concernant le match de U17 F régional, demandant d'avancé le match au 7 octobre 2017.  
La Commission avec un accord du club adverse, accepte cette proposition.
- Courrier mail du GJ Pays de Locmiquelic, concernant la décision du report de match du de GJ LOCMIQUELIC –GJ PAYS DE MALESTROIT qui a été fixé au 28 octobre suite au motif de voyages scolaires. Après un accord des 2 clubs pour reporter ce match au 18/11, la Commission entérine ce report.
- Courrier mail en date du 4 septembre demandant d'avancer le match de R17 R1 du 6 janvier 2018 entre GUINGAMP EA et RENNES STADE au 18 novembre 2017.  
Après accord des 2 clubs, la Commission accepte ce report au 18 novembre 2017.
- Courrier mail de LORIENT FOLCLO, concernant le match de championnat des U19 R2 contre QUIMPERLE nous informant de son forfait pour ce match.
- Courrier mail en date du 22 septembre 2017, concernant les matches de U15 R2, demandant que ses matches à domicile, soit joué à 12 h30.  
La commission, après étude du dossier, et du fait de la demande tardive de ce club, décide d'accorder cette demande avec l'accord du club adverse.
- Courrier mail de l'arbitre du match de Coupe de Bretagne entre PLOUZANE et QUIMPER ERGUE Armel, constatant l'absence du club visiteur pour cette rencontre.  
La Commission entérine le forfait de cette équipe pour cette rencontre.
- Courrier mail de LORIENT SPORTS, en date du 20 septembre, concernant son forfait pour le match de coupe GAMBARDELLA, du 23 septembre contre LA MONTAGNE.

Prochaine réunion plénière aura lieu le 16 décembre 2017 à Montgermont siège de la LBF et Commission restreinte le 4 novembre à Montgermont.

**Le Secrétaire de la Séance**

**ROLLAND Alain**

**Le Président de la Commission**

**MARTIN Guy**

